



CHARTRE SECURITE, QUALITE ET ENVIRONNEMENT

www.ermewa-group.com

Nos activités doivent s'inscrire dans une logique de soutenabilité à long terme. Cela signifie qu'au-delà de la nécessaire performance technique, économique et commerciale au quotidien, notre Groupe doit pouvoir s'appuyer sur des fondamentaux qui lui garantissent un développement à long terme, et prendre un certain nombre d'engagements vis-à-vis de ses collaborateurs et de ses parties prenantes.

Pour Ermewa Group, ces fondamentaux sont

- **d'une part des atouts à préserver:** les compétences des collaborateurs du Groupe, l'efficacité économique de nos opérations, et la qualité environnementale;
- **et d'autre part des principes de base à observer:** la maîtrise du risque, l'investissement de tous, la responsabilité de chacun, l'amélioration continue et la protection de l'environnement.

S'agissant des engagements que nous prenons, notre devoir est de

- Garantir la sécurité et la santé de nos collaborateurs et des personnes impliquées par nos activités.
- Satisfaire nos clients et assurer la sûreté de leurs opérations.
- Commercialiser des matériels fiables, conformes et certifiés.
- Respecter les lois, règlements et procédures en vigueur.
- Inscire naturellement notre démarche dans le développement durable.
- Entretenir la satisfaction des collaborateurs et motiver leur implication dans la démarche d'amélioration continue.

Afin de respecter ces engagements, nous prenons les dispositions suivantes

- Déploiement d'un Système de Gestion de la Sécurité Groupe (SGS).
- Création d'un Comité de Direction Sécurité Groupe.
- Contrôle du respect des procédures et des exigences réglementaires en matière de Sécurité, Qualité, Environnement.
- Communication en interne des performances du SGS.
- Evaluation des risques de toutes nos activités en utilisant des indicateurs pertinents.
- Adoption d'une méthode commune de gestion des événements afin de disposer d'un retour d'expérience optimisé (REX).

David Zindo-Imbault
CEO Ermewa Group